

# Échos de la recherche internationale sur l'agriculture familiale

**P**OUR RENOUVELER les pratiques d'accompagnement et les modes de pensée de l'agriculture familiale, il importe de suivre les résultats de la recherche et notamment celle du monde anglophone. Dans cette interview, Denis Pesche attire l'attention sur certaines zones d'ombres et questionne les argumentaires des ONG de plaidoyer.



► Cette interview a été rédigée sur la base d'une intervention de Denis Pesche lors du séminaire « Quelles pratiques de coopération pour appuyer les agricultures familiales ? », organisé par la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coordination Sud, le 7 décembre 2010 à Nogent-sur-Marne (France). Le rapport de l'étude réalisée par la C2A est disponible en ligne : [http://www.coordinationsud.org/spip.php?action=accéder\\_documento&arg=5130&c1e=49593314f618ded91a74d48b9d4dc982&file=pdf%2Fcomment\\_soutenir\\_les\\_agricultures\\_familiales\\_vf\\_dec2010.pdf](http://www.coordinationsud.org/spip.php?action=accéder_documento&arg=5130&c1e=49593314f618ded91a74d48b9d4dc982&file=pdf%2Fcomment_soutenir_les_agricultures_familiales_vf_dec2010.pdf)

► Denis Pesche ([denis.pesche@cirad.fr](mailto:denis.pesche@cirad.fr)) est actuellement directeur adjoint de l'UMR « Acteurs, ressources et territoires dans le Développement » (Université Montpellier 3, CNRS, CIRAD) du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

**Grain de sel :** Quel regard porte aujourd'hui la recherche sur l'agriculture familiale ?

**Denis Pesche :** Je souhaiterais partager quelques doutes et zones d'incertitudes que la recherche met en relief dans la connaissance des exploitations familiales, en m'appuyant sur un numéro récent de la revue *World Development*, consacré au thème « Quel futur pour la petite agriculture ? »<sup>1</sup>. Le terme « agriculture familiale » n'existant pratiquement pas dans le monde anglo-saxon, les débats internationaux sur l'avenir de l'agriculture familiale restent peu audibles, voire ignorés, et se structurent plutôt autour de l'avenir de la « petite agriculture ».

La revue insiste sur l'intérêt renouvelé pour l'agriculture. Il est aujourd'hui reconnu qu'il existe une « fenêtre d'opportunité » pour discuter des questions agricoles. Par contre, la question reste entière sur le type d'agriculture à promouvoir. Elle aborde également la question des liens entre petite agriculture et pauvreté : comme l'a déjà démontré le rapport de la Banque Mondiale de 2008, le fait d'injecter de l'argent dans l'agriculture aurait un effet multiplicateur (ou effet levier) plus grand que dans d'autres secteurs pour lutter contre la pauvreté. La revue s'intéresse aussi à la question de l'évolution des structures : la tendance générale est en effet à l'accroissement des surfaces agricoles moyennes, même si par endroits on assiste à des fragmentations d'exploitations. Enfin, les auteurs de ce numéro insistent sur l'importance des revenus non agricoles dans l'agriculture.

Les articles de cette revue, ainsi que les résultats du programme de recherche RuralStruc<sup>2</sup>, mettent en avant quatre points de controverse dans la réflexion actuelle sur l'agriculture familiale.

D'abord, il existe encore beaucoup de flou et d'idées reçues sur la question de l'emploi agricole. Contrai-

rement à l'idée un peu générale que l'on peut parfois avoir, des enquêtes montrent que l'agriculture familiale peut être employeur de main d'œuvre souvent mal payée. Par exemple à Madagascar, les exploitations familiales rizicoles, qui connaissent d'importantes pointes de travail, emploient une main d'œuvre saisonnière très mal payée. Les agriculteurs familiaux peuvent aussi se salarier : l'image que l'on a de l'agriculture familiale qui serait « autonome » ne correspond donc pas toujours à la réalité. Dans certaines régions où il existe des opportunités d'emplois, certains agriculteurs familiaux, pourtant relativement bien dotés, vont s'employer ponctuellement pour compléter leurs revenus. Cette question du salariat et de l'emploi agricole est encore mal connue et fait l'objet de trop peu de travaux.

Ensuite, la question des revenus non agricoles reste encore controversée. Au niveau mondial, 35 à 40 % des revenus de la petite agriculture seraient non agricoles. Au Sénégal, des travaux récents de la Fongs – Action paysanne mettent en avant trois grands types de zones : des zones à dominante agricole (relativement limitées), des zones de transition et des zones de nouvelles économies, où l'agriculture ne représente que 30 à 40 % des revenus des ruraux. Les réflexions sur les politiques agricoles et sur les revenus agricoles doivent intégrer ces disparités. On manque ici aussi de connaissances et les travaux sur les politiques reposent donc sur des données très limitées.

Un autre point de controverse concerne la question de l'achat / vente de céréales. Dans la rhétorique libérale, le fait que de nombreux agriculteurs soient acheteurs nets de céréales est un argument qui justifie des politiques de bas prix au niveau des marchés domestiques céréaliers. Or l'étude RuralStruc montre qu'au Mali, la majeure partie des exploitations familiales sont à la fois acheteurs et vendeurs : par exemple dans la région de Massina dans l'Office du Niger (région assez ouverte sur le marché), 71 % des exploitations sont acheteurs de céréales et 89 % des exploitants sont également vendeurs de céréales. Les exploitations dans les zones plutôt dynamiques sont généralement à la fois acheteurs et vendeurs de céréales. La posture qui consiste à dire que l'exploitant est acheteur net de céréales est plutôt valide dans les régions plus reculées, mais est loin de refléter l'ensemble des zones agricoles et rurales.

Enfin, la question de l'accès au marché est trop souvent mise en avant comme la solution miracle. On s'accorde à dire que l'avenir des exploitations passe par l'accès au marché. À l'Office du Niger, une

1. Volume 38, n° 10, paru en 2010.

2. Le programme Ruralstruc sur les « Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural » est une initiative conjointe de la Banque mondiale, de la Coopération française (Agence française de développement, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ministère des Affaires Étrangères, Cirad) et du Fonds international pour le développement agricole (Fida). Son objectif a été de proposer une analyse renouvelée des processus de libéralisation et d'intégration économique, dépassant la seule dimension commerciale, ainsi que de leurs conséquences sur l'agriculture et le secteur rural des pays en développement.

☞ des zones maliennes les plus ouvertes au marché, seulement 60 % de la production est mise en marché tandis que 40 % est autoconsommé. Dans des zones plus pauvres comme Tominian, seulement 25 % de la production est mise en marché. L'accès au marché est donc encore loin d'être dominant ; en dehors du coton, les marchés domestiques restent relativement peu structurés et les organisations y ont peu de poids. Par ailleurs, il ne suffit pas d'accéder aux marchés, encore faut-il pouvoir y rester, et dans des conditions satisfaisantes. Cette discussion sur les modalités d'insertion des agricultures aux marchés reste trop souvent réduite à la simple question de l'accès.

Ces questions méritent selon moi d'être creusées, pour affiner les argumentaires sur l'agriculture familiale mais aussi reconnaître, dans certains cas, les limites de cette forme d'exploitation agricole.

**GDS :** *Quel rôle peuvent avoir les organisations de producteurs dans les politiques publiques ?*

**DP :** Pour être un peu provocateur, il me semble que l'idée de « défense de l'agriculture familiale » n'est pas porteuse, car elle a un côté négatif. On devrait plutôt se poser la question de la transformation, voire de la « modernisation » des exploitations familiales. Plutôt que d'être dans une posture défensive, il faudrait réfléchir à quelles sont les étapes et les leviers pour la transformation des exploitations familiales.

Un article de la revue *World Development* analysant l'économie politique des petits producteurs et leur influence, estime de façon assez juste que, sur la longue période, les petits producteurs ont été peu ou mal défendus au niveau politique. C'est vrai qu'aujourd'hui il existe des organisations qui se sont structurées, et qui sont de plus en plus puissantes et influentes ; mais cet article s'appuie sur des courants de pensée qui estiment que « le changement politique intervient lorsque des coalitions d'acteurs assez larges partagent un système de croyance commun et parviennent à influencer le cadre référentiel des politiques en place ».

Ce point m'amène à penser que, au-delà des OP et des ONG qui les appuient, la logique de plaidoyer devrait associer beaucoup plus largement dans les pays concernés les chercheurs, journalistes, hommes politiques et fonctionnaires. Des avancées importantes du mouvement paysan dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont en effet eu lieu quand les OP ont réussi à tisser des liens de complicité avec certains fonctionnaires ou hommes politiques, mais aussi avec des journalistes et d'autres personnes influentes dans la fabrication des opinions. Il faut donc être capable d'avoir un dialogue construit et des alliés au sein de l'appareil d'État, puisqu'en définitive les choses ne se transformeront que lorsque l'appareil d'État au sens large sera convaincu qu'il est bon de les transformer dans le sens évoqué.

Sur les logiques de plaidoyer, il est utile de lire l'ouvrage d'Edgard Pisani, intitulé *Un vieil homme*

*et la terre*, qui développe un plaidoyer ciblé selon le public. En effet, ce n'est pas le même plaidoyer qu'il faut construire pour un décideur du Nord ou du Sud, ou pour une opinion publique du Nord ou du Sud. Ce point me paraît essentiel. L'enjeu actuel est de viser en priorité les pouvoirs publics des pays du Sud, en particulier les ministères des Finances des pays du Sud qui détiennent souvent les clés de la décision par rapport aux politiques agricoles. Le vrai plaidoyer doit donc être construit pour essayer de convaincre les politiques des pays du Sud ; les autres suivront logiquement.

**GDS :** *Quels peuvent être les liens et articulations entre la recherche et les ONG de plaidoyer ?*

**DP :** C'est un vieux « serpent de mer ». Quand je travaillais dans l'animation de réseau, on a souvent essayé de construire des relations entre la recherche et les ONG. Étant aujourd'hui dans le monde de la recherche, je constate que la recherche est de plus en plus soumise à une logique de compétition : les réformes institutionnelles de la recherche et son financement imposent de plus en plus aux chercheurs d'être en compétition « les uns contre les autres ». Cela induit des logiques de spécialisation et de fragmentation. Pour survivre dans un monde régi par la compétition, on se spécialise, on travaille sur sa petite niche. Aujourd'hui, la recherche a ainsi relativement peu de capacités de synthèse et de mise en perspective des travaux conduits ici ou là. Tout est très fragmenté et parcellisé.

La question des temporalités est aussi une difficulté. Le travail de recherche prend un certain temps : on fait des enquêtes, on traite les données, souvent dans des conditions difficiles, etc. C'est une temporalité qui est rarement en phase avec celle de plaidoyer des ONG, où il faut des réponses rapides et immédiates. Par ailleurs, lorsqu'on fait de la recherche, on est censé avoir un certain « doute constitutif », c'est-à-dire que l'on s'interroge, on se pose des questions pour faire avancer la connaissance et générer de nouvelles questions. La logique de plaidoyer est par contre une logique de conviction, de certitude et de simplification (il faut simplifier le discours pour qu'il soit entendu). C'est à mon avis de moins en moins évident de trouver dans la recherche des personnes qui acceptent de jouer ce « jeu » qui n'est pas du tout reconnu dans la carrière d'un chercheur. Néanmoins, la question de l'utilité sociale de la recherche reste très importante et souvent débattue. Les recherches sont conduites le plus souvent avec des soutiens financiers publics et les chercheurs doivent s'interroger sur leurs capacités à apporter à la société des éléments un peu plus concrets que des discussions académiques parfois détachées des enjeux réels. La collaboration entre recherche et ONG peut aller dans ce sens, si chacun sait prendre en compte la spécificité des différents métiers et penser les bonnes articulations. ■